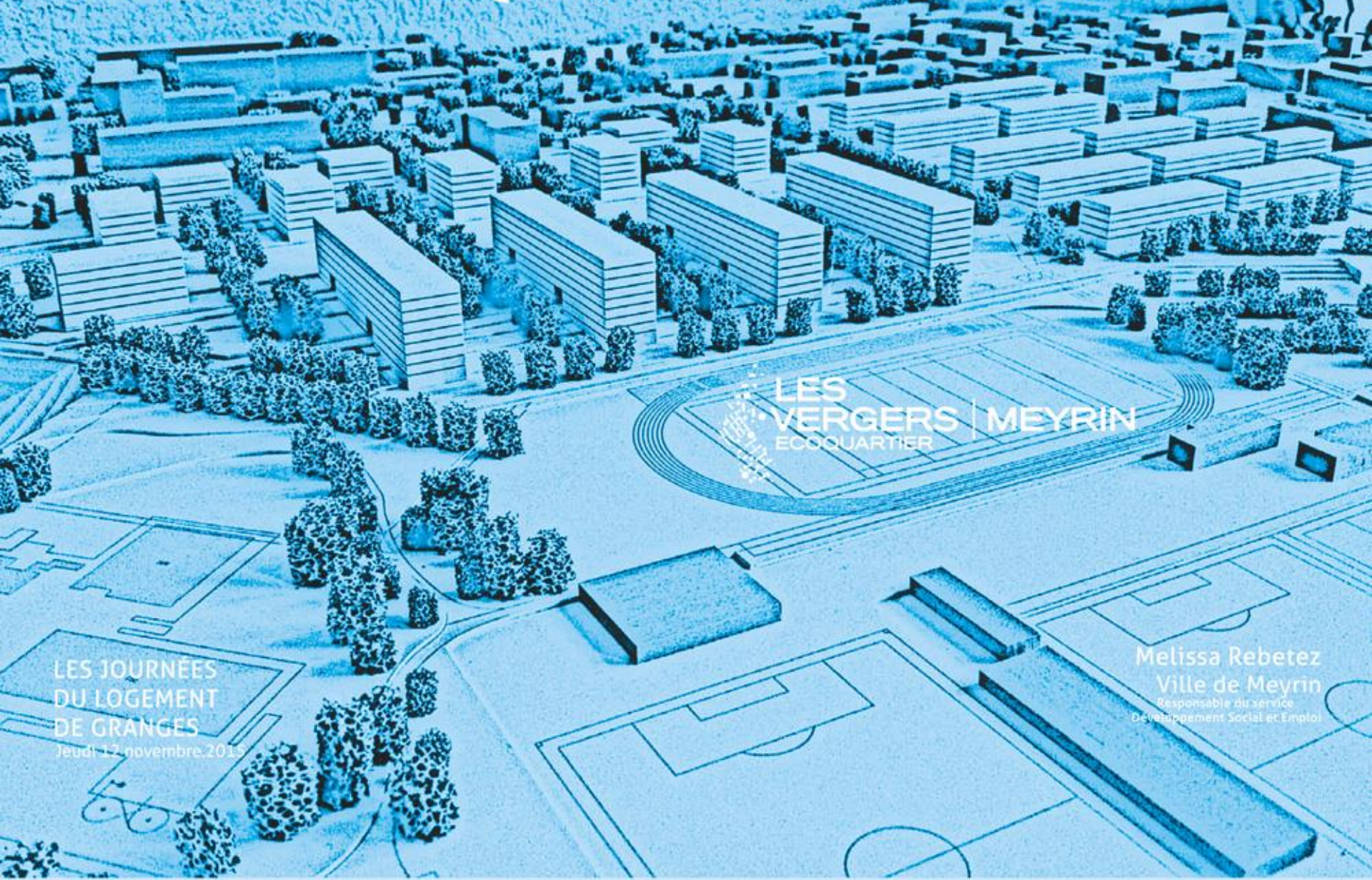


L'HABITAT DU FUTUR : MISER SUR LA QUALITÉ ET L'INNOVATION

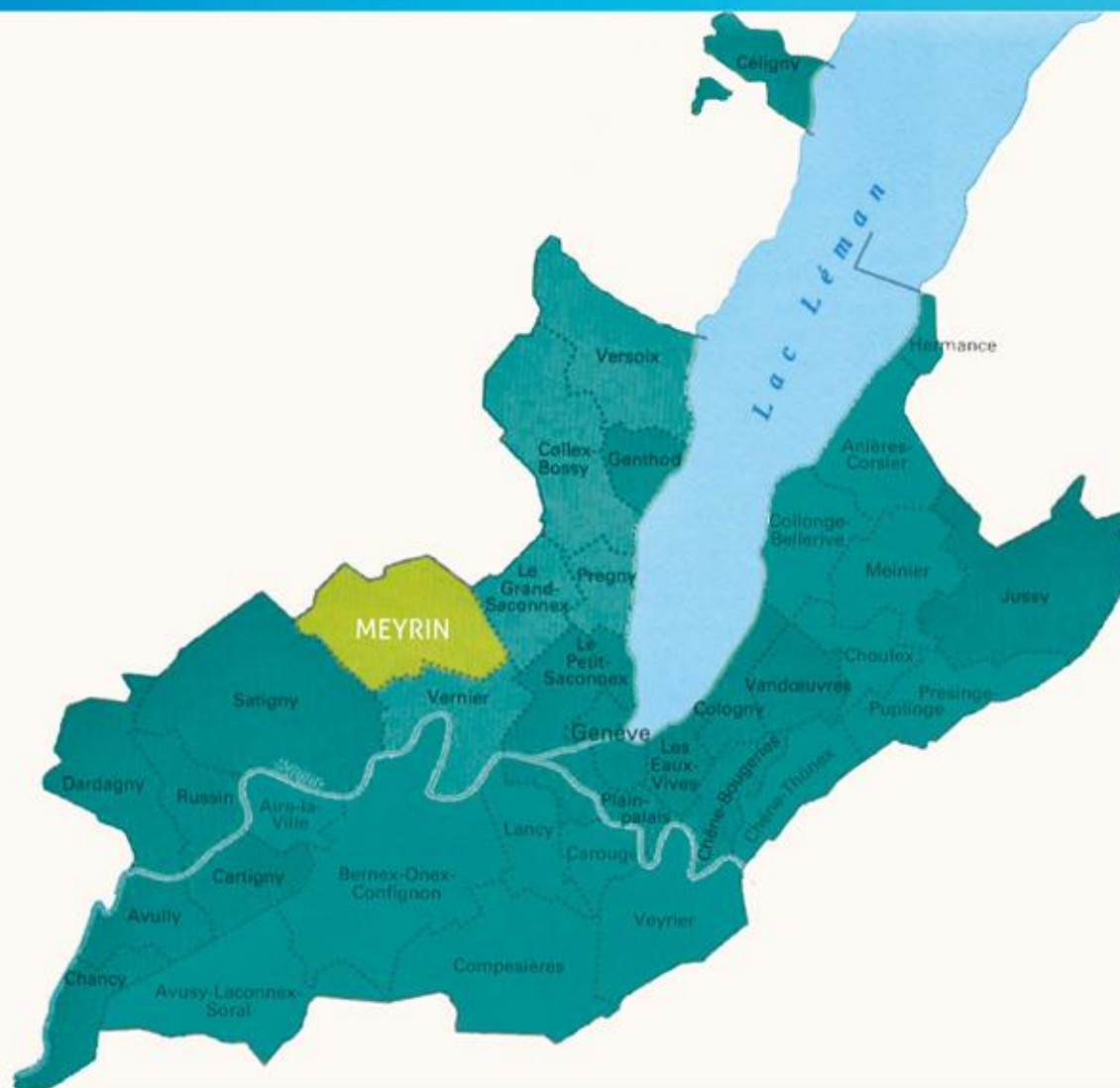


LES
VERGERS | MEYRIN
ECOQUARTIER

LES JOURNÉES
DU LOGEMENT
DE GRANGES

Jeudi 12 novembre 2015

Melissa Rebetez
Ville de Meyrin
Responsable du service
Développement Social et Emploi







ENSEMBLE, CRÉONS LES VERGERS

FONDATION
NOUVEAU MEYRIN



TISSU ASSOCIATIF



SEPT COOPÉRATIVES

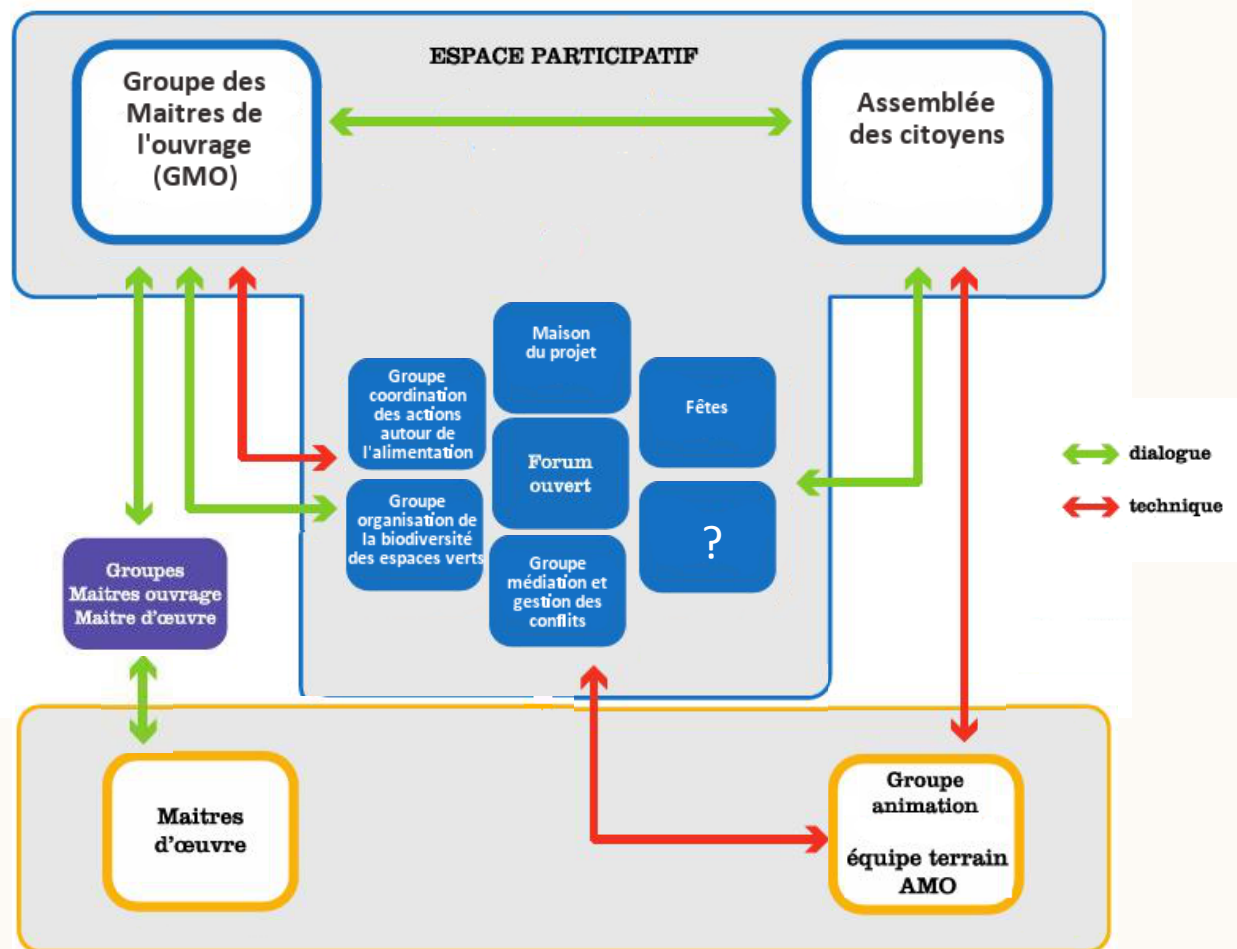


SIX PROMOTEURS
IMMOBILIERS

COMMERCES
ET SERVICES



HABITANTS DE
MEYRIN
ET FUTURS
HABITANTS



MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE SUR DEUX AXES CARDINAUX

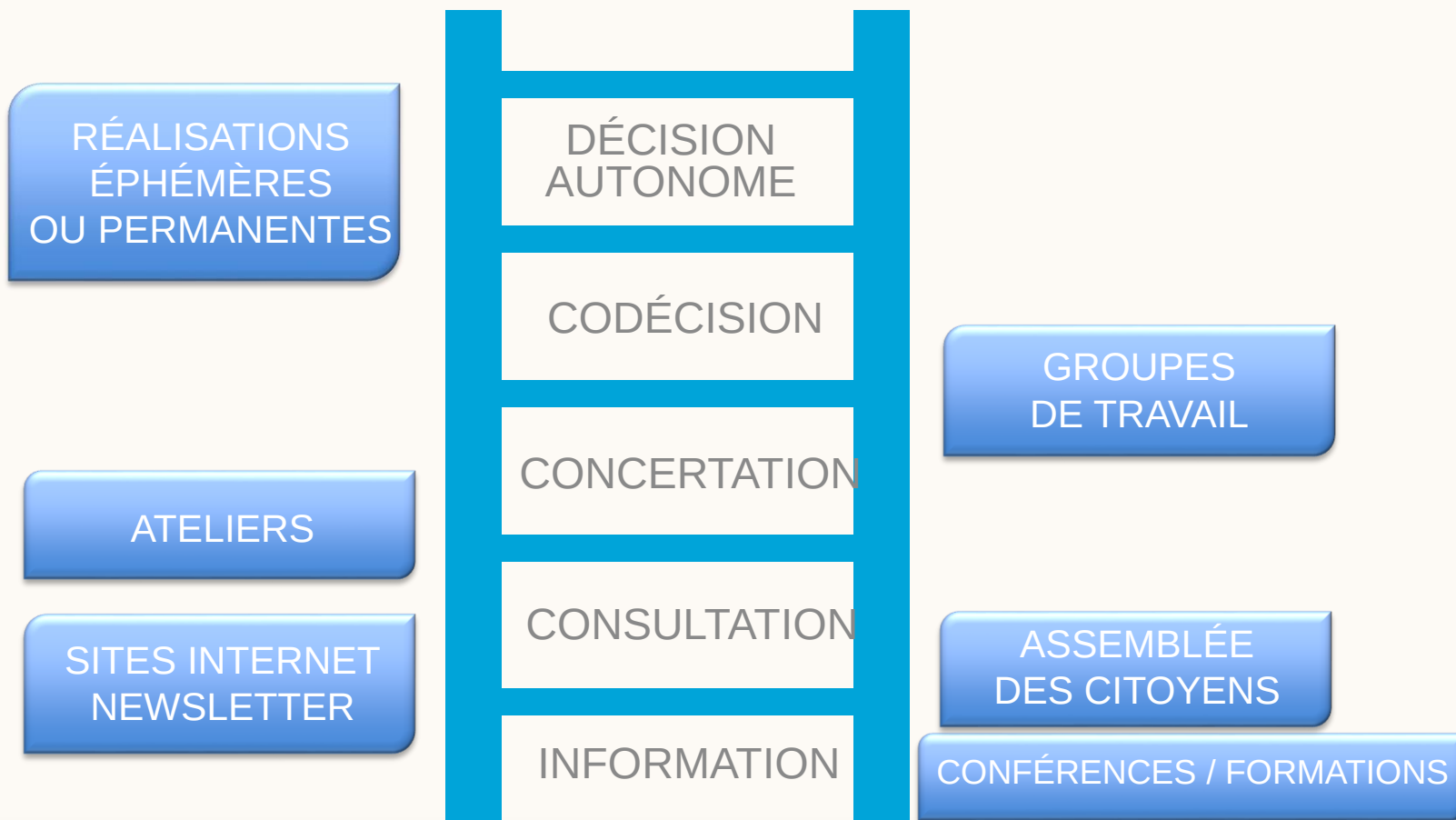


DIMENSION DÉLIBÉRATIVE

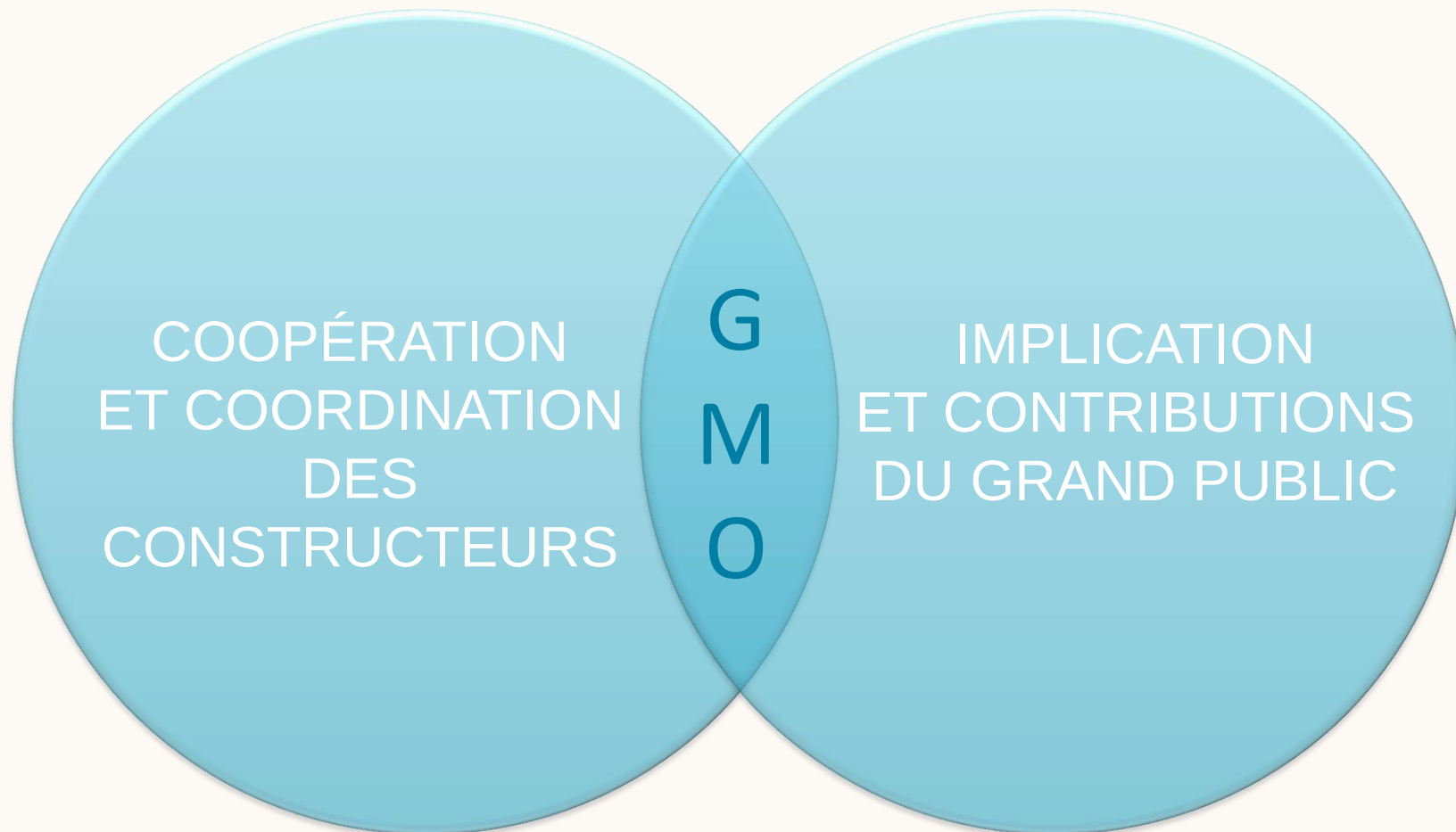


RÉALISATION
DE PROJETS ÉPHÉMÈRES

ECHELLE DE LA PARTICIPATION EN REGARD DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE GRAND PUBLIC



RESPONSABILITÉS DU GMO





CHARTRE ECOQUARTIER REZ-DE-CHAUSSÉE

CHARTRE ECOQUARTIER POUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES, SOCIALES ET CULTURELLES

Version adoptée par le GMO du 26 mai 2015



La présente chartre constitue l'élément fondateur d'une approche proactive et coordonnée pour l'occupation des rez-de-chaussée et autres surfaces d'activité de l'écoquartier des Vergers. Elle est le fruit de concertations au sein du Groupe des maîtres d'ouvrage afin des dégager des valeurs et une vision commune de l'écoquartier. Le but de la chartre est de définir un cadre qui favorise le déploiement d'activités économiques et sociales enrichissantes en adéquation avec cette vision et ces valeurs.

En particulier, les activités socio-économiques correspondant aux **4 pôles** ci-dessous sont souhaitées :

- a. Alimentation (dont production, transformation et distribution sur le quartier) ;
- b. artistes & artisans, petits commerçants et recyclage ;
- c. santé, bien-être, services à la personne ;
- d. activités socioculturelles, formation & sensibilisation, vie de quartier.

Sur le plan économique, les activités du quartier tendent à :

- favoriser l'attractivité en donnant aux Vergers une forte identité d'écoquartier ;
- favoriser l'émergence d'une économie sociale et solidaire ;
- favoriser la mixité fonctionnelle et la création d'emplois ;
- favoriser la mutualisation et les synergies entre les activités ;
- favoriser l'économie locale.

Sur le plan social, les activités du quartier tendent à :

- favoriser l'entraide, le partage & la solidarité ;
- favoriser la création de liens entre habitants et avec les quartiers environnants ;
- favoriser la convivialité, les rencontres et le lien social (vie de quartier) ;
- créer de l'animation sur tout le quartier tout en veillant à la tranquillité des habitants ;
- favoriser la diversité des activités sur les plans intergénérationnel et multiculturel ;
- favoriser la formation et la sensibilisation des habitants et visiteurs ;

Sur le plan environnemental, les activités du quartier tendent à :

- réduire l'empreinte écologique des acteurs du quartier et de ses visiteurs ;
- utiliser des matières et ressources renouvelables et disponibles localement ;
- privilégier les circuits courts et réduire les déplacements ;
- réduire la production de déchets ;
- utiliser des techniques et matériaux à faible impact environnemental.



CHARTRE ECOQUARTIER DE L'ESPACE PUBLIC

CHARTRE ECOQUARTIER DE L'ESPACE PUBLIC

Version adoptée par le GMO du 18 février 2015



Le but de la chartre est de fixer des priorités afin d'aider à la prise de décision concernant les aménagements extérieurs qui sont financés par l'ensemble des Maîtres d'Ouvrage de l'écoquartier « Les Vergers ».

Sur le plan économique, les aménagements extérieurs du quartier :

- Favorisent l'accessibilité aux commerces pour tous ;
- Favorisent l'attractivité du quartier pour attirer des visiteurs ;
- Favorisent la mixité fonctionnelle ;
- Respectent le cadre financier adopté par les MO.

Sur le plan social, les aménagements extérieurs du quartier :

- Sont conçus de manière participative incluant une consultation des futurs habitants et une prise de décision démocratique par les MO ;
- Comprendront des espaces gérés, dans la mesure du possible, par les habitants eux-mêmes ;
- Favorisent la convivialité, les rencontres et le lien social ;
- Favorisent l'appropriation par les habitants, notamment en conservant des zones non construites et une réserve financière pour des aménagements ultérieurs.

Sur le plan environnemental, les aménagements extérieurs du quartier :

- Favorisent les espèces indigènes et la biodiversité locale ;
- Favorisent la production de denrées alimentaires ;
- Respectent une certaine cohérence paysagère en continuité avec la ville de Meyrin ;
- Utilisent, dans la mesure du possible, des techniques et matériaux à faible impact.

